

Cette publication n'est pas publiée

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Avis général concernant construction, territoire, énergie et transports

Date de publication: KABVS 06.05.2025

Visible par le public jusqu'au: 06.09.2025

Numéro de publication: BA-VS65-0000000584

Entité de publication



Commune d'Orsières, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières

Informations sur le chantier – Directives estivales pour les chantiers 2025 situés dans les zones touristiques de Champex-Lac et La Fouly, Orsières

Titre de l'avis

Directives estivales pour les chantiers 2025 situés dans les zones touristiques de Champex-Lac et La Fouly

Contenu de l'avis

L'Administration communale d'Orsières porte à la connaissance du public les dates et les directives pour les chantiers situés dans les zones touristiques de Champex-Lac et La Fouly, selon la décision du Conseil communal.

Afin de développer et maintenir un tourisme de qualité lors de la saison estivale, les travaux listés ci-dessous sont interdits dans les secteurs touristiques du **samedi 26 juillet 2025 à 18h00 au lundi 18 août 2025 à 7h**.

Sont concernés par cette mesure tous les chantiers du gros œuvre et du second œuvre, les travaux de terrassement et d'aménagements extérieurs avec transport de terre sur la voie publique, les forages (géothermie) et les travaux spéciaux ainsi que l'utilisation de machines de chantier bruyantes.

Point de contact

Commune d'Orsières
Rue de la Commune 3
1937 Orsières

Délai

Expiration du délai: 01.09.2025